

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1109777/CAN600259/2602017 /
Date : 16/04/2026
Contact : SODRICH Manon

UCI AURA PARERA
654 CRS DU 3E MILLENAIRE
BP
ST PRIEST

Bénéficiaire (si différent du demandeur)	
ORANGE UCI AURA 654 cours du 3e millénaire 69800 SAINT-PRIEST CEDEX	
Réponse du gestionnaire de voirie instructeur	
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence de Mauriac AV RAYMOND CORTAT 15200 MAURIAC	Permission accordée : OUI Date et signature : 22 / 07 / 2026 Le Coordonnateur territorial de Mauriac Fabrice Louscatier PV accordée conformément à la proposition d'implantation ci-jointe. (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)

Niveau d'urgence	
Raccordement client : Oui	
Localisation des Travaux	
15140 SALERS - RD680.	

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	9		m. d'alvéole	18	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m²		
Borne pavillonnaire	unité			m²		
Cabine téléphonique	unité			m²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		
Chambre souterraine	unité	2				
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		

Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		
Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,						
Commentaires : Création d'un point d'accès client au réseau fibre optique						
Echéancier :						
Date prévue pour le début des travaux : 18/05/2026						
Durée prévisible des travaux : 3.0 Jour(s)						
Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2041						



PROPOSITION D'IMPLANTATION

CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM

SERVICE QUALITE PILOTAGE ET TERRITOIRE

TERRITOIRE DE MAURIAC

RD n° 680

Demande de:

Orange

Objet de la demande:

Raccordement fibre

Référence pétitionnaire:

CAN600259

Référence GDPM:

26,275

Communes:

Salers

Le 24/06/2026 , nous soussignés

Monsieur

Petit-Sorgue Rémy

Monsieur

représentant le CD15 / Territoire de Mauriac

représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci-après et aux plans joints

SIGNATURES



Le représentant du Territoire de Mauriac



Mme FOURNIER Mélanie

Vu par le coordonnateur territorial de Mauriac

F. Boucahier



Le représentant du Maître d'Ouvrage

N° RD	Catégories et niveaux RD	Repère Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC				N° du schéma type applicable (schémas annexés à la PI) + observations diverses			
					Sous chaussée	Année revêtement	En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L	Sous fossé	Sous trottoir	
680	CAT II : RID	30+850	G	TT	6 mètres	2021						Schéma n°7

SA= Support Aérien; TT= Tranchée Traditionnelle; TE= Tranchée Etroite; FD= Forage Dirigé; F= Fonçage

La hauteur des chambres ne dépassera pas le niveau de la chaussée et des accotements

ANNEXE - Schéma de Remblaiement

Orange Restricted

Schéma n°7 Tranchée isolée sous chaussée de toutes les RD (cat. 1, 2 et 3)
(projet à faible impact type branchement particulier)

